



CGT Educ'Action Nord

Bourse du Travail, Boulevard de l'Usine,
CS 20 111, 59030 LILLE Cedex
Tel : 03 20 52 56 55 e-mail : 59@cgteduc-lille.org

Lille, le 15 Mars 2024

CSA départemental consacré aux Mesures postes pour la rentrée 2024 dans les collèges du Nord

Commençons ce CSA en remerciant les services départementaux pour leur réactivité et pour une transmission des documents dans des délais qui permettent un travail sérieux de la part des organisations syndicales. Ces documents nous permettent tous de constater les dégâts des dernières réformes pour les postes dans certaines disciplines :

Tout d'abord en Technologie, la discipline est sinistrée cette année. Il n'y a aucune création de postes contre 34 suppressions dont 9 MCS. La suppression de la Technologie en 6^{ème} pour des raisons comptables plutôt que pédagogiques a été amortie l'an dernier par des mesures transitoires. Il s'agissait de cacher les dégâts de la réforme, ou plutôt de les différer, puisque c'est cette année que ceux-ci sont visibles.

La situation des Mathématiques et du Français pose question. Les chefs d'établissement, en dialogue avec les équipes pédagogiques ont préféré créer des postes définitifs et multiplier des Blocs de Moyens Provisoires, parfois même de 18 Heures en justifiant de l'absence de visibilité sur la réforme des groupes de niveaux. Nous pouvons interpréter cette prudence : Si dans les prochaines années, pour des raisons d'économie la réforme était supprimée, il y aurait des suppressions à foison.

Cette réforme des groupes de niveaux, comme l'ensemble des mesures du « choc des savoirs », installe une fois de plus la défiance et la tension entre les personnels de l'éducation et le gouvernement dans un contexte de dégradation du service public d'Éducation Nationale. Le refus de la part des ministres successifs d'apporter une réponse aux problèmes de fond est patent : à savoir les salaires qui décrochent, les effectifs d'élèves dans les classes qui restent largement au-dessus des moyennes de l'OCDE, les inégalités scolaires qui s'accroissent.

Il y a aussi la trahison des promesses données. Ainsi, le 1^{er} ministre Attal avait décrété que l'Éducation nationale était la priorité numéro UN, qu'il « emmenait avec lui à Matignon » la cause de l'école. Et pourtant, au titre des économies de 10% sur les dépenses publiques le ministère de l'Éducation nationale doit rendre 692 millions d'euros ! En année normale, le ministère pioche dans ces réserves pour assurer la rentrée et la paye en fin d'année. Qu'en sera-t-il en fin d'année s'il faut financer les imprévus de la réforme du "choc des savoirs" ?

En audience avec les organisations représentatives le 7 mars, Nicole Belloubet a rendu ses arbitrages sur l'organisation des groupes de niveau de 6e et 5e en mathématiques et français à la rentrée 2024. La ministre a annoncé la disparition de la notion de niveau de l'arrêté

présenté au CSE du 8 février et rejeté à l'unanimité. Elle semblait ouvrir la voie à une remise en cause de l'obligation d'organiser l'intégralité des heures en groupes. Le Premier ministre Attal a pris la parole pour assurer que les groupes de niveaux seront la norme pour au moins les trois-quarts de l'année après un passage possible par le groupe classe. Nous attendons la version définitive du texte. Pour la CGT Educ'action, le nouvel arrêté qui s'annonce et les consignes ministérielles de mise en œuvre vont instituer une usine à gaz qui sera inepte sur le plan pédagogique et qui dégradera les conditions de travail des personnels. Les propos de Gabriel Attal nous font craindre une organisation compliquée, voire même une annualisation, risquant de déstructurer les emplois du temps et le renvoi au local, à savoir les établissements, la gestion des difficultés, comme d'habitude.

La CGT Educ'Action demande, quoiqu'il en soit, la suppression de toute la mesure « du choc des savoirs » d'essence réactionnaire. C'est à dire que nous revendiquons l'abandon de toute idée de groupes de niveau, le retour de la 26^{ème} heure de cours en 6ème par le rétablissement de la Technologie, le refus de la transformation du DNB en barrage pour passer au lycée. Nous réclamons également la fin de la vision descendante qu'est la labellisation des manuels, contraire à la liberté pédagogique.

Personne n'est dupe de l'objectif du « choc des savoirs » et des groupes de niveaux : détruire le collège unique pour assurer le tri social à l'école. Cette réforme est rejetée par les représentants des parents, des chefs d'établissement, des enseignants et aussi par la recherche pédagogique. A l'image des autres projets en cours : SNU, Uniformes, redoublement, retour aux « fondamentaux », etc... le gouvernement n'a pas d'autre ambition que de flatter les secteurs les plus passésistes et conservateurs de l'électorat.

A contrario de ces mesures rétrogrades, pour réparer une école qui craque de partout, la CGT Educ'Action demande des créations de postes dans tous les corps et l'attribution des heures dédiées aux groupes de niveau à la baisse des effectifs par classe, l'abandon du Pacte au bénéfice d'une revalorisation salariale sans condition, l'abandon de la réforme du LP et des évaluations nationales, une augmentation indiciaire de 400 € net de l'ensemble des personnels un statut de catégorie B pour les AESH. L'Éducation nationale a besoin d'un choc des moyens, partout, suivant les besoins ! Le ministère est capable de prévoir le déboursement de plus de 4 milliards pour les uniformes et le SNU, pourquoi ne pas plutôt les investir plus utilement ?

Face à l'urgence des besoins, les annonces déconnectées des réalités, les projets dangereux, l'exaspération est forte. Le 6 février dernier déjà, la mobilisation des personnels avait permis de montrer l'ampleur de la colère. Depuis, les personnels du département du 93, département le plus pauvre de métropole et l'un des moins bien dotés en termes de services publics, mène une mobilisation puissante pour un plan d'urgence dans l'Éducation.

La CGT appelle maintenant, avec une large intersyndicale, l'ensemble des personnels à être massivement en grève le 19 mars avec toute la Fonction publique mais aussi, à mettre en débat dans les établissements la reconduction du mouvement après le 19 mars.